



La diplomatie féministe : enjeux et enseignements

Retour sur la
4^e Conférence ministérielle des
diplomatie féministes

PARITÉ

27/11/2025

La diplomatie féministe : enjeux et enseignements de la 4^e Conférence ministérielle des diplomatie féministes

Les 22 et 23 octobre 2025, la France a accueilli à Paris la **4e Conférence ministérielle des diplomatie féministes**. Il s'agit d'un événement multilatéral sur les droits des femmes hors cadre onusien initié par l'Allemagne en 2022, puis accueilli par les Pays-Bas en 2023 et le Mexique en 2024.

Cette 4e conférence visait à **renforcer les coalitions internationales autour des droits des femmes** et faire **émerger de nouveaux engagements en faveur de l'égalité de genre**. Elle a réuni des **États ayant adopté une diplomatie féministe ou actifs dans la promotion de l'égalité de genre**, des représentants des **organisations internationales**, des **banques de développement**, de la **société civile**, de la **recherche** et des **fondations philanthropiques**.

31 États présents :

Allemagne, Arménie, Australie, Belgique, Canada, Chili, Chypre, Colombie, Espagne, Estonie, France, Irlande, Islande, Kosovo, Lettonie, Libéria, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Mexique, Moldavie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République dominicaine, Royaume-Uni, Rwanda, Slovénie, Thaïlande, Ukraine, Uruguay

Les trois plénières ministérielles ont eu pour thème :

- **“Pour une réforme féministe de l'architecture financière internationale : standards communs et solutions innovantes”.**

Intervenants

Modération : Mme Delphine O, Ambassadrice et Secrétaire générale de la 4ème Conférence ministérielle des diplomatiies féministes

Panélistes :

- M. Steven Collet, Vice-ministre pour la coopération internationale des Pays-Bas
- Mme Fabrizia Lapecorella, Secrétaire Générale Adjointe de l'OCDE
- M. Bertrand Walckenaer, Directeur général adjoint de l'Agence Française de Développement (AFD) et représentant du réseau Finance en commun
- Mme Faye Macheke, Co-Directrice Exécutive AWID
- Mme Raquel Lagunas, Directrice de l'unité du genre du PNUD
- Mme Bärbel Kofler, Secrétaire d'État parlementaire auprès du Ministre fédéral de la Coopération économique et du Développement, Allemagne

- **“Regards croisés : Perspectives régionales sur la diplomatie féministe”**

Intervenants

Modération : Mme Toni Haastrup, Professeure et responsable de la chaire Politique Internationale de l'université de Manchester et co-fondatrice du African Feminist Collective on Feminist Informed Policies

Panélistes :

- Mme Megi Fino, Vice-ministre au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Albanie
- Mme Esmeralda da Silva Mendonça, Secrétaire d'Etat aux relations extérieures, Angola
- Mme Vanessa Dolce, Ambassadrice et Haute représentante pour les questions de genre du Ministère des Affaires étrangères, Brésil
- M. Nasser Ahmed Kamel, Secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée (UpM)
- Mme Laura Gil, Secrétaire générale adjointe de l'Organisation des États américains (OEA)
- Mme Geetanjali Misra, Co-fondatrice et Directrice exécutive de CREA, Inde

- **“« Le temps de la paix est venu » : La diplomatie féministe au service de l'Agenda Femmes, paix et sécurité”**

Intervenants

Propos liminaires :

- Mme Sima Bahous, Directrice exécutive, ONU Femmes
- Mme Pramila Patten, Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit

Modération : Mme Isabelle Rome, Ambassadrice chargée des droits de l'Homme, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, France

Panélistes :

- Mme Oleksandra Matviïtchouk, Avocate et militante, Directrice du Centre pour les libertés civiles et lauréate du Prix Nobel de la paix 2022, Ukraine
- S.E. M. Ararat Mirzoyan, Ministre des affaires étrangères, Arménie
- M. Chris Elmore, Sous-secrétaire d'État parlementaire chargé des affaires multilatérales et des droits de l'Homme, Royaume-Uni
- Mme Zahra' Langhi, Conseillère spéciale de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Nations unies
- Mme Victoria Sandino, Ancienne commandante des FARC-EP, Négociatrice de l'accord de paix final (2016), Coordinatrice de la commission sur le genre et Sénatrice de la République (2018-2022)

Clôture : M. Takahashi Katsuhiko, Ambassadeur en charge des affaires économiques, des affaires arctiques et de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité, Japon

Elles ont montré combien, dans un contexte de **blocages et de régression**, la **diplomatie féministe** peut servir de **levier géopolitique pour influencer la scène internationale**, soutenir le **développement économique**, renforcer la **coopération internationale** et favoriser la **stabilité et la paix**.

Paris-Île de France Capitale Économique a suivi les 2e, 3e et 4e plénières. Ces travaux montrent que l'égalité de genre n'est plus seulement un enjeu sociétal : elle devient un paramètre de stabilité, de résilience et d'attractivité territoriale. Dans un contexte de compétition internationale accrue, le Grand Paris a l'opportunité de se positionner comme métropole pionnière, où l'égalité de genre est intégrée aux stratégies économiques, au développement des talents, aux politiques d'innovation et aux coopérations internationales.

“Les mouvements réactionnaires sont en train de remporter la bataille idéologique” : Delphine O (Ambassadrice et Secrétaire générale de la 4e Conférence ministérielle des diplomatie féministes) rappelle pour *Le Grand Continent* le contexte actuel peu favorable à la diplomatie féministe, mais aussi l’opportunité aujourd’hui offerte. Le désengagement de certains États occidentaux en matière de diplomatie féministe (États-Unis, Italie) ouvre en effet la voie à d’autres États pour **se positionner à l'avant-garde et faire des droits des femmes un outil géopolitique pour renforcer leur influence sur la scène internationale**. Dans ce contexte, la France se distingue par son engagement en matière de diplomatie féministe et de défense des droits des femmes dans les enceintes multilatérales.

Les discussions tenues lors de cet événement ont porté sur plusieurs axes : l’intégration d’une perspective féministe dans les programmes de financement internationaux et nationaux, le rôle stratégique des diplomatie féministes dans la coopération régionale et la contribution de ces dernières au règlement durable des conflits et à la consolidation de la paix.

Les intervenants ont souligné la nécessité de **garantir que les politiques et programmes de développement intègrent effectivement l'égalité de genre, la participation et l'inclusion des femmes dans tous les secteurs de la société**. Ils appellent à la **mobilisation conjointe des États, des organisations internationales, des banques de développement, du secteur privé, de la société civile** (notamment des organisations féministes) ainsi que du **monde philanthropique et académique**. Les diplomatie féministes apparaissent par ailleurs comme des **leviers de coopération régionale et internationale**, permettant de renforcer l’action collective en faveur de l’égalité de genre et de contribuer à façonner les **conditions de paix, de stabilité et de développement durable**.

Qu'est-ce que la diplomatie féministe?

La **diplomatie féministe** consiste à intégrer la **perspective de genre** au cœur de la **politique étrangère d'un État**. Elle vise à promouvoir l’égalité entre les femmes et les hommes dans l’ensemble des domaines de l’action extérieure : paix, sécurité, développement, gouvernance démocratique, action humanitaire, commerce, culture, santé ou encore éducation.

Dans *Le Grand Continent*, Delphine O précise que « la diplomatie féministe consiste à considérer que la lutte contre le changement climatique, la régulation d'Internet, la paix, la sécurité et la conflictualité renaissante ne peuvent être abordées sans adopter une perspective de genre et sans promouvoir le rôle des femmes dans la résolution des difficultés auxquelles nous faisons face »

Le concept, introduit par la Suède en 2014 dans un contexte de montée des mouvements réactionnaires, a depuis été adopté par quinze pays, dont la France, le Mexique, le Liberia, l'Espagne, la Mongolie, la Suède, le Canada, le Luxembourg, l'Allemagne, le Chili.

En France, la diplomatie féministe a été officiellement instaurée en 2019, puis réaffirmée le 7 mars 2025 à travers la **Stratégie internationale de la France pour une diplomatie féministe**. Celle-ci vise à promouvoir l'égalité de genre dans et par l'éducation, à lutter contre les inégalités et les violences faites aux femmes, et à défendre les droits et la santé sexuels et reproductifs.

Le financement de l'égalité de genre sur le plan international, condition pour un développement économique durable et levier de croissance économique

La question du financement de l'égalité de genre s'inscrit aujourd'hui dans le cadre de la réforme de l'architecture financière internationale, amorcée depuis plusieurs années à travers des initiatives telles que le *Programme d'action d'Addis-Abeba* (2015), le *Sommet de Paris pour un nouveau pacte financier mondial* (2023) et la *4e Conférence internationale sur le financement du développement* à Séville, en juin 2025.

Selon Delphine O, si l'égalité entre les femmes et les hommes, au-delà d'une condition essentielle de justice et d'équité, constitue un **levier majeur pour la croissance et le développement durable**. L'inclusion des femmes dans le système économique mondial apparaît ainsi comme "*la seule manière d'atteindre les objectifs de développement durable*".

L'égalité de genre, moteur de prospérité mondiale

Les inégalités de genre ont en effet un coût économique très important qui s'accroît à mesure que les inégalités subsistent et se renforcent. D'après ONU Femmes (*Gender Snapshot 2024*), le coût du non-investissement dans l'égalité de genre dépasse 10 000 milliards de dollars par an à l'échelle mondiale alors qu'**investir dans les droits des femmes et des filles pourrait générer 4 000 milliards de dollars supplémentaires pour l'économie** mondiale d'ici 2030. La Banque mondiale, citée par Barbel Kofler (Secrétaire d'État parlementaire auprès du Ministre fédéral de la Coopération économique et du Développement, Allemagne), estime par ailleurs que **chaque dollar investi dans l'égalité de genre produit un rendement de vingt**.

Delphine O explique que la réduction des écarts d'emploi entre femmes et hommes pourrait **augmenter le PIB par habitant de 20 %** dans toutes les régions du monde, voire même de **46 % dans les pays de l'Union pour la Méditerranée**, Nasser Ahmed Kamel (Secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée), en cas d'intégration complète des femmes sur le marché du travail.

Autant de chiffres montrant que l'égalité de genre est un **impératif économique et stratégique mondial**.

Une mobilisation conjointe entre États, banques et société civile

Pour que les États, dont la France, puissent jouer un rôle dans le financement international de l'égalité de genre, une mobilisation conjointe avec les banques de développement, les organisations internationales et les organisations féministes de la société civile s'avère nécessaire.

Entre 2022 et 2023, la part de l'APD explicitement fléchée vers l'égalité de genre a certes augmenté de 46 % (≈ 72 Md\$). Mais Fabrizia Lapecorella (Secrétaire Générale Adjointe de l'OCDE), souligne cependant que les budgets de développement sont "sous pression" à l'échelle mondiale pour deux raisons principales, l'une directement liée aux effets des poly-crisées, l'autre d'une priorisation moindre dans les politiques nationales. Elle note ainsi **une baisse de l'APD globale de -9 % en 2024 et estime à encore -15 % celle de 2025**, au risque d'affaiblir la dynamique de financement de l'égalité de genre.

Pour contrer cette tendance, l'OCDE promeut une **action concertée** entre acteurs publics et privés, soutenue par sa **nouvelle recommandation (2024)** sur l'autonomisation des femmes et par le **programme de développement de l'égalité de genre**, dont un rapport mondial est attendu en 2025.

Le rôle de la France et l'expertise de l'AFD

La France mène une action particulière dans ce domaine, notamment via l'Agence française de développement (AFD), qui soutient de nombreux projets en faveur de l'égalité femmes-hommes.

Bertrand Walckenaer (Directeur général adjoint de l'AFD et représentant du réseau *Finance en commun*) a rappelé que l'exemplarité s'applique déjà à soi-même : c'est pourquoi des efforts particuliers ont été poursuivis pour que la parité soit atteinte dans le management (aujourd'hui 50 % de femmes) et qu'un plan est en cours pour combler les écarts de rémunération d'ici 2027.

L'AFD soutient de nombreux projets visant à renforcer l'autonomie économique des femmes : formation de conductrices de métro en Inde, partenariats avec des institutions de microfinance pour que les femmes puissent développer leurs

activités, travail conjoint avec les autorités agricoles pour améliorer l'accès des femmes à la propriété de la terre, ou encore soutien à la clinique du Dr Mukwege en RDC pour les victimes de violences. Ces initiatives couvrent l'ensemble des champs du développement : santé, éducation, environnement, agriculture, transport et climat.

Les projets sont évalués selon les **marqueurs CAD 1 et 2** définis par l'**OCDE** – issus de la **loi française du 4 août 2021** – qui mesurent respectivement si l'égalité femmes-hommes constitue un objectif important du projet, ou si elle en est l'objectif principal.

La plateforme **Finance en commun**, initiative portée par l'**AFD** et rassemblant plus de 540 banques de développement publiques du monde entier, vise à **étendre l'usage de ces marqueurs à d'autres institutions financières, au-delà des banques des pays membres de l'OCDE**. L'influence de la France dans ce domaine repose ainsi sur **l'expertise de l'AFD dans l'intégration du genre au sein des projets de développement**, expertise susceptible d'être diffusée plus largement au sein des agendas des institutions financières internationales.

Pour une réforme féministe du système fiscal

Dans le cadre de la diplomatie féministe, les États adoptant une diplomatie féministe sont également appelés à garantir que les politiques nationales des autres pays **disposent des ressources nécessaires pour protéger les droits des femmes et promouvoir l'égalité de genre**, notamment dans les secteurs de l'**éducation**, de la **santé** et de la **lutte contre les violences faites aux femmes**.

Pour faire face aux coupes budgétaires dans ces domaines, à la taxation de la consommation (qui affecte davantage les foyers où les femmes assument le rôle principal), ainsi qu'à la perte de recettes liée à l'évasion fiscale - estimée à **près de 490 milliards de dollars par an**, selon le PNUD - Bärbel Kofler et Raquel Lagunas (Directrice de l'unité du genre du PNUD) plaident pour une **réforme féministe du système fiscal**. Celle-ci pourrait passer par la mise en place d'une **fiscalité internationale plus équitable** (Bärbel Kofler) ou par une **réforme des systèmes fiscaux nationaux** visant à réduire la pauvreté et à soutenir les entreprises dirigées par des femmes, afin, selon Raquel Lagunas, de « *retrouver ce rôle de financement public pour vraiment répondre aux priorités collectives des sociétés* ».

La réforme de l'architecture financière implique également, selon Faye Macheke (Co-Directrice Executive Association for Women's Rights in Development - AWID) de repenser la relation entre les pays et les institutions financières internationales, afin de passer d'une logique de **dépendance à une logique de copropriété**, particulièrement entre les pays du Nord et ceux du Sud. Elle appelle à un **partenariat à trois niveaux** – volonté politique, société civile et institutions financières – afin d'assurer un financement durable des politiques d'égalité de genre.

Au-delà des fonds de développement, les États disposent d'autres leviers d'action. Selon Fabrizia Lapecorella, ils peuvent notamment **favoriser la participation des entreprises dirigées par des femmes au commerce international** ou **veiller à ce que les objectifs d'égalité de genre soient intégrés dans les processus décisionnels mondiaux** tels que le **G7 et le G20**. L'OCDE élabore des recommandations empiriques sur la manière dont **les politiques commerciales et les investissements directs étrangers peuvent soutenir la compétitivité des entreprises féminines et les organisations féministes**.

Enfin, le **manque de financements publics et privés alloués aux organisations féministes** a été largement souligné lors de la conférence, notamment par Faye Macheke et Pramila Patten (Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit). Faye Macheke a rappelé que, selon le rapport d'AWID *Où est le financement pour les organisations féministes ?*, le **budget médian annuel de ces structures s'élève à seulement 28 000 dollars**. Ce sous-financement représente une **inefficacité économique**, dans la mesure où les mouvements féministes contribuent à la **préservation des biens communs** : stabilité, éducation, santé, prévention des crises ; autant de conditions indispensables à un **développement durable**. Ainsi, selon Faye Macheke, la réforme de l'architecture financière mondiale doit s'accompagner d'une redéfinition des indicateurs de prospérité, intégrant la justice redistributive, la défense des biens communs, la démocratie et la paix comme dimensions constitutives du développement économique.

La diplomatie féministe : un levier pour la stabilité, la paix et la coopération régionale

Ararat Mirzoyan (Ministre des affaires étrangères, Arménie), Megi Fino (Vice-ministre au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Albanie) et Esmeralda da Silva Mendonça (Secrétaire d'État aux relations extérieures, Angola) ont mis en évidence le rôle central de la diplomatie féministe dans la construction de sociétés stables, inclusives et pacifiques. Selon Megi Fino, « *nos sociétés sont plus fortes et plus résilientes lorsque les femmes et les hommes partagent le pouvoir sur un plan d'égalité* » : l'égalité est ainsi présentée comme **un choix stratégique**, tant pour les politiques nationales que pour l'action internationale.

Esmeralda da Silva Mendonça, s'exprimant en tant que **présidente en exercice de l'Union africaine**, a souligné que l'égalité de genre renforce le tissu social et consolide la paix. L'Angola soutient des politiques de leadership féminin, notamment à travers la **Spotlight Initiative** (ONU-UE), et promeut une **“diplomatie de solidarité africaine”** fondée sur la parité et la participation.

La participation des femmes aux processus de paix : un impératif stratégique

Plusieurs intervenants, comme Sima Bahous (Directrice exécutive, ONU Femmes) ou Victoria Sandino (Ancienne commandante des FARC-EP, Négociatrice de l'accord de paix final (2016), Coordinatrice de la commission sur le genre et Sénatrice de la République (2018-2022)), ont rappelé que la participation des femmes aux processus de paix demeure un enjeu majeur. Alors que le nombre de conflits n'a jamais été aussi élevé depuis 1949, **peu de femmes ont été présentes dans les dialogues de paix l'an dernier**, comme le constate Sima Bahous. Or, lorsque les femmes participent, de manière égale aux hommes, au processus de **paix, celle-ci a plus de chance d'être accomplie et durable**.

En ce sens, Isabelle Rome (Ambassadrice chargée des droits de l'Homme, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, France) a réaffirmé l'engagement de la France, confortant son rôle de premier plan : la France prépare **son 4^e Plan national d'action “Femmes, Paix et Sécurité”** et œuvre au lancement d'un **réseau de femmes médiatrices dans l'espace francophone**. Elle a également rappelé l'engagement français contre les **violences sexuelles en temps de conflit**, avec une approche centrée sur les survivantes, garantissant l'accès à la justice, aux soins et à la réparation.

Sécurité, numérique et intelligence artificielle : de nouveaux défis

La question de la sécurité des femmes dépasse aujourd’hui le seul cadre des conflits armés. Zahra' Langhi (Conseillère spéciale de l’Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Nations unies) a alerté sur les risques liés au numérique et à l’intelligence artificielle : si ces technologies peuvent aider à identifier certaines menaces (comme l’insécurité alimentaire ou les déplacements climatiques), elles peuvent aussi aggraver les risques en facilitant les opérations de ciblage ou la diffusion de deepfakes susceptibles de déclencher des crises diplomatiques.

Les femmes sont particulièrement exposées : 58 % d’entre elles déclarent subir du harcèlement en ligne ou des campagnes de diffamation. Les États ont donc un **rôle à jouer**, dans le cadre de leur **diplomatie féministe**, pour **lutter contre la cyberviolence et promouvoir des environnements numériques sûrs**, en adoptant des **législations robustes** et en utilisant la **technologie** pour repérer les abus et permettre aux femmes de participer à des conversations en ligne sécurisées, comme le recommande Zahra' Langhi.

Coopérations régionales et multilatérales : amplifier l’impact

Les intervenants ont également insisté sur la dimension collective des diplomatie féministes et sur leur capacité à renforcer la coopération entre États. L’adoption de positions, d’objectifs et de normes communes en matière d’égalité de genre fait des organisations régionales des lieux stratégiques pour amplifier l’impact des politiques d’égalité.

Esmeralda da Silva Mendonça (Union africaine) et Nasser Ahmed Kamel (Union pour la Méditerranée) ont présenté leurs organisations comme des **cadres de concertation essentiels**, où les États peuvent harmoniser leurs priorités, partager leurs avancées et construire des politiques cohérentes à l’échelle régionale. Tous deux ont souligné que ces espaces permettent une **mise en œuvre plus coordonnée, plus efficace et plus durable** des politiques d’égalité et de promotion des droits des femmes — qu’il s’agisse d’autonomisation économique, de participation politique, de lutte contre les violences de genre ou de renforcement de la résilience face aux crises.

Dans l'espace européen, Megi Fino a rappelé que les diplomatie féministes portées par plusieurs pays s’adoscent aux orientations et aux politiques de l’Union européenne, fondées sur les principes d’égalité et de non-discrimination, ce qui en renforce la portée collective.

À l'échelle multilatérale, les organisations internationales apparaissent également comme des lieux majeurs d'influence et de diffusion des politiques d'égalité de genre. Vanessa Dolce (Brésil) a illustré comment cette approche se déploie dans les politiques sociales et climatiques, à travers la création d'un **ODD 18 sur l'égalité raciale** et le lancement, sous présidence brésilienne du G20, de l'**Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté**, intégrant explicitement la dimension de genre.

Ainsi, à travers les coopérations régionales et multilatérales, les diplomatises féministes contribuent à **structurer des alliances durables** et à **inscrire l'égalité de genre** comme un **levier central de la paix**, du **développement** et de **stabilité**.

Conclusion : Quel rôle joue la France en matière de diplomatie féministe sur la scène internationale?

La **4^e Conférence des diplomatie féministes** a mis en lumière l'importance d'une **action coordonnée pour financer et promouvoir l'égalité de genre** à l'échelle internationale. Les échanges ont montré que **l'intégration systématique de la dimension de genre dans les politiques de développement, la coopération internationale et les mécanismes financiers** constituent à la fois une condition de **justice sociale** et un **levier de croissance économique durable**.

Elle a également montré combien l'égalité de genre est un **véritable ressort de puissance internationale**. Dans ce contexte, la France se distingue par la cohérence et l'ampleur de son engagement : elle inscrit désormais la diplomatie féministe au cœur de **tous les champs de son action extérieure**, de la politique de développement à la régulation numérique, en passant par la paix, la santé, l'éducation, la gouvernance démocratique et les droits humains. Éléonore Caroit, ministre déléguée chargée de la Francophonie, des Partenariats internationaux et des Français de l'étranger, a clairement défini le rôle et l'ambition de la France dans ce domaine : *“tous les domaines de l'action internationale et européenne de la France, y compris l'action consulaire [...] sont concernés et tous doivent adopter une véritable diplomatie féministe.”*. Cette stratégie doit être mise en œuvre *“aux côtés des organisations internationales, des bailleurs, des organisations de la société civile, du secteur privé, du monde académique ou encore des partenaires philanthropiques”*. Elle s'inscrit par ailleurs dans un contexte de **baisse des financements dédiés aux droits des femmes** et de montée en puissance des mouvements anti-droits, qui rend d'autant plus nécessaire une réponse offensive et structurée.

Les travaux des plénières ont confirmé cette nécessité : pour rendre effectifs les engagements en faveur de l'égalité de genre, il faut articuler **capacité d'influence, cohérence des politiques publiques**, et **alliances internationales durables**. C'est précisément sur ces trois terrains que la France exerce aujourd'hui un rôle singulier :

- en contribuant à orienter les grands cadres internationaux (OCDE, G7, G20, Nations unies, Francophonie) ;
- en diffusant son expertise opérationnelle via l'AFD, Finance en commun ou le futur réseau francophone de femmes médiatrices ;
- en soutenant les organisations féministes, notamment dans les pays du Sud, via des mécanismes dédiés que Delphine O souligne comme essentiels.

En combinant cette posture stratégique avec des engagements concrets dans le financement, la paix, la sécurité numérique, la coopération régionale ou l'action humanitaire, la France confirme que la diplomatie féministe n'est pas seulement un axe thématique, mais aussi une **boussole géopolitique**, un outil de projection d'influence et un levier de stabilité et de développement durable.

Face aux tensions internationales, aux régressions des droits et aux crises multiples, la France choisit de faire de l'égalité de genre **un instrument structurant de sa politique étrangère** et un moteur de son action au service d'un ordre international plus juste, plus pacifique et plus inclusif.



Paris-Île de France Capitale Économique (PCE) est **le lab' de l'attractivité du Grand Paris**, fondé par la CCI Paris Île-de-France, une trentaine de Grand Paris Makers® (entreprises à dimension internationale, fédérations et établissements publics engagés en faveur d'un Grand Paris ambitieux et innovant) et soutenu par la Métropole du Grand Paris.

Son ambition est de **faire du Grand Paris le pionnier et le leader des transitions** en anticipant les futurs facteurs d'attractivité des métropoles et en contribuant à les développer sur le territoire dès aujourd'hui en portant les propositions des acteurs économiques et des territoires au plus haut niveau.

Paris-Île de France Capitale Économique assure 3 missions centrales :

- veille prospective, benchmarking international sur les facteurs d'attractivité des villes globales ;
- organisation de groupes de travail portés par des acteurs économiques pour dégager des pistes d'action et mettre en œuvre des chantiers d'expérimentation dans le Grand Paris ;
- mise en valeur des savoir-faire de nos Grand Paris Makers® en organisant des conférences et des séminaires, en accueillant des délégations internationales et en organisant des *learning expeditions*.



Paris-Île de France Capitale Économique

Éditeur

Paris-Île de France Capitale Économique
2 place de la Bourse - 75002 Paris
contact@pce-idf.org

Directrice de la publication

Chloë Voisin-Bormuth

Rédactrice

Aurore Bies

Communication

Louise Limare